

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Conseil Municipal

du 12 octobre 2011

Etaient présents : MM. Louvet, Lecarpentier, Le Buan, Bertheaume, Lepetit, Simon, Stora, Girault, Mmes Accadebled, Fouquerel, Pasqué.

Secrétaire de Séance : Monsieur Le Buan

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2011

Monsieur Girault précise ce qu'il a déjà dit, c'est-à-dire que l'ensemble des travaux n'avait pas été réalisé. Monsieur le Maire indique que le chemin du Calvaire n'était pas prévu dans la globalité des travaux.

Polémique sur les marquages au sol : passage piétons ou non ?

Monsieur Girault propose qu'une commission soit désignée pour réceptionner les travaux.

Madame Fouquerel propose qu'une partie du conseil valide les travaux.

Monsieur le Maire précise que le pouvoir de police est sous son entière responsabilité et qu'il a donc décidé de créer ce faux semblant de passage piétons.

Adopté à l'unanimité.

II – MAITRISE D'OEUVRE POUR LA RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle le processus de mise en concurrence. Cinq architectes ont été contactés, trois ont répondu.

La commission appel d'offres et ouverture des plis s'est réunie le 19 septembre 2011 et a examiné par rapport au cahier des charges les dossiers remis.

- Monsieur François POUGHEOL : 7,85 % (taux de rémunération)
- Monsieur Jean-Charles DE SEZE : 8 %
- Monsieur Xavier D'ALENCON : 8,75 %

Coût total des travaux : environ 500 000,00 €.

La commission a retenu l'offre présentée par Monsieur François POUGHEOL. Le conseil entérine le choix de la commission.

Adopté à l'unanimité.

III – CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a contacté Monsieur Maurer. Monsieur Maurer a rappelé qu'il a acheté le terrain pour ne pas avoir de voisins et souhaite prendre connaissance du projet. Monsieur le Maire a demandé au bureau d'études PLANIS de proposer un redécoupage du projet en tenant compte des souhaits de Monsieur Maurer.

L'E.P.F.N. présentera cette étude. Si les négociations restent infructueuses, un dossier de Déclaration d'Utilité Publique sera lancé.

Pour pouvoir négocier, il faut une convention avec l'E.P.F.N. Monsieur Stora fait remarquer que l'E.P.F.N représentera la commune et sera le négociateur.

Madame Fouquerel est contre le fait que l'E.P.F.N discute avec Monsieur Maurer en lieu et place de la commune. Monsieur le Maire précise que les projets établis par PLANIS seront transmis par courriel à Monsieur Maurer.

Résultat du vote :

Pour : 8

Contre : 3 (M. Girault, M. Stora, Mme Fouquerel)

Adopté à la majorité.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1 - Monsieur Girault demande ce qu'il en est de la terrasse du café des arts. Monsieur le Maire lui répond que l'architecte des bâtiments de France ainsi que lui-même ont fait un courrier demandant la régularisation négociée.

Monsieur Girault demande à revoir le droit de terrasse du Café des Arts.

Monsieur le Maire lui précise que cette question a été inscrite sur sa demande et que lors du conseil municipal où cette question a été débattue, Monsieur Girault était absent.

2 – Suite à des visites et entretiens avec Monsieur le Maire, il s'avère que l'harmonium de l'église présente un caractère « exceptionnel ». La restauration de cet instrument permettrait d'organiser des concerts ; le Conservatoire de musique de Caen se propose d'ores et déjà.

Un premier devis fait état d'un coût de 8 000,00 €.

Monsieur le Maire propose de faire établir d'autres devis ainsi que d'effectuer des demandes d'aides de financement.

3 - Travaux sur le réseau d'assainissement : programmation en 2012 des aides et subventions.

Nettoyage des réservoirs d'eau potable

« Bâche station » : début de la vidange le 16 octobre 2011 à 20 heures et remise en eau totale le 17 octobre 2011 à 20 heures

« Bâche zone bas » : début de la vidange le 18 octobre 2011 à 16 heures et remise en eau totale le 20 octobre 2011 à 8 heures

« 100 m3 zone haut » : début de la vidange le 18 octobre 2011 à 20 heures et remise en eau totale le 19 octobre 2011 à 23 heures

Beaumont-en-Auge, le 13 octobre 2011

Le Maire,